



E/ECA/COE/36/9  
AU/STC/FMEPI/EXP/9(III)  
Distr. générale  
21 février 2017

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité d'experts**  
Trente-sixième réunion

**Union africaine**  
**Comité d'experts**  
Troisième réunion

**Dixième Réunion annuelle conjointe du Comité technique  
spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les  
affaires monétaires, la planification économique et  
l'intégration et de la Conférence des ministres africains  
des finances, de la planification et du développement  
économique de la Commission économique pour  
l'Afrique**

**Réunion des Comités d'experts**  
Dakar, 23-25 mars 2017

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions statutaires de la Commission économique pour l'Afrique**

## **Rapport de la deuxième session conjointe du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique et du Comité de statistique**

### **I. Introduction**

1. La deuxième session conjointe du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique et du Comité de statistique<sup>1</sup>, qui correspondait à la cinquième réunion du Comité de statistique et à la dixième réunion du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de l'Union africaine, s'est tenue à Grand Bassam (Côte d'Ivoire), du 30 novembre au 2 décembre 2016. Le thème de la session conjointe était « Renforcer les statistiques économiques au service de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Ce thème avait été choisi pour mettre en exergue le rôle des statistiques économiques dans l'élaboration d'un cadre de mesure, de suivi et d'évaluation des efforts visant à réaliser les objectifs de développement durable du Programme 2030 et les cibles de l'Agenda 2063. Les participants ont également examiné l'état d'avancement des travaux des différents groupes de travail spécialisés dans le cadre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique.

\* E/ECA/COE/36/1-AU/STC/FMEPI/EXP/1(III)

<sup>1</sup> Anciennement dénommé « Commission africaine de statistique ».

2. La deuxième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale s'est tenue en parallèle, au même endroit.
3. La session conjointe a été précédée des manifestations ci-après, organisées les 28 et 29 novembre 2016:
  - a) Forum sur le développement statistique en Afrique (FASDEV);
  - b) Réunion du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines;
  - c) Réunion du groupe technique spécialisé sur les statistiques relatives à la gouvernance, à la paix et à la sécurité;
  - d) Réunion de groupe d'experts sur la politique foncière en Afrique;
  - e) Présentation sur les statistiques de la santé et la campagne pour mettre fin au mariage des enfants;
  - f) Réunion du Groupe consultatif sur l'Initiative Solution Exchange pour la communauté statistique africaine;
  - g) Présentation sur le partage des données dans le cadre de l'Annuaire statistique pour l'Afrique;
  - h) Présentation sur l'intégration des informations géospatiales et statistiques;
  - i) Présentation sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) et sur les initiatives internationales et interinstitutions sur les femmes et les filles.

## II. Objectif de la session conjointe

4. L'objectif principal était de faire le bilan de la situation des statistiques économiques en Afrique, d'examiner les difficultés rencontrées dans la production de ces statistiques et de faire le point sur les différents efforts de modernisation des statistiques officielles sur le continent, en appui au Programme 2030 et à l'Agenda 2063.

## III. Participation

5. Les États membres de la CEA ci-après ont participé à la session conjointe: Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo et Zambie.
6. Des représentants des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales ci-après ont participé à la session conjointe: Banque africaine de développement (BAD), Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission de l'Union africaine (CUA), Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et Union du Maghreb arabe (UMA).
7. Des observateurs des organisations ci-après ont également participé à la session conjointe:

a) Centres de formation statistique: Centre de formation statistique de l'Afrique orientale (EASTC-Dar-es-Salam), Department of Rural Development and Land Reform (Ministère du développement rural et de la réforme foncière) (DRDLR) (Afrique du Sud), École nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE-Dakar) (Sénégal), École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA-Abidjan) (Côte d'Ivoire), Institut de formation et de recherche démographique (IFORD) et Institut sous régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA-Yaoundé) (Côte d'Ivoire);

b) Organisations internationales et instituts publics: Agence française de développement (AFD), Expertise France, FHI 360, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (France), Mwanzo Bora Nutrition Programme (MBNP) (République-Unie de Tanzanie), Office de statistique de l'Union européenne (EUROSTAT), Office of the Surveyor General of the Federation (OSGOF) (Nigéria), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Union européenne et Unité mixte de recherche Université Paris-Dauphine/Institut de recherche pour le développement (DIAL);

c) Système des Nations Unies: Division de statistique de l'ONU, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

8. Parmi les observateurs figuraient aussi des consultants en statistique régionaux et internationaux, des personnalités éminentes et des représentants des médias.

#### **IV. Ouverture de la session conjointe**

9. M. Georges Philippe Ezaley, maire de Grand Bassam, a souhaité la bienvenue aux participants et prononcé des observations liminaires. M. N'guessan Doffou, Directeur général de l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire, M. Charles Leyeka Lufumpa, Directeur du Département de statistique de la Banque africaine de développement, M. René Kouassi, Directeur du Département des affaires économiques de la Commission de l'Union africaine, et M. Oliver Chinganya, Directeur du Centre africain pour la statistique (CAS) de la CEA, ont ensuite brièvement pris la parole.

10. La session conjointe a été officiellement ouverte par Mme Niale Kaba, Ministre de la planification et du développement de la Côte d'Ivoire. Dans ses observations, Mme Kaba a souligné l'importance de données se rapportant aux statistiques économiques pour le programme d'intégration du continent. Elle a indiqué que les statistiques économiques en étaient à un stade précoce de développement dans de nombreux pays africains et que le manque de ressources humaines spécialisées dans ce domaine était l'un des grands défis à relever.

#### **V. Élection du Bureau**

11. Les participants ont approuvé la composition du Bureau comme suit:

Président:	Côte d'Ivoire
Premier Vice-Président:	Tchad
Second Vice-Président:	Kenya
Premier Rapporteur:	Tunisie
Second Rapporteur:	Malawi

## **VI. Compte rendu des travaux**

### **A. Première séance: Renforcer les statistiques économiques en appui à l'Agenda 2063 et au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

#### **1. Discours introductif**

12. M. Steve Kayizzi-Mugerwa, ancien Vice-Président par intérim et Économiste en chef à la Banque africaine de développement, a prononcé le discours introductif. Il a axé son allocution sur l'ère actuelle de grandes attentes tant pour de nombreux pays africains qui cherchaient à devenir des économies à revenu intermédiaire que pour le continent qui était à la pointe de la transformation économique. Les efforts déployés au niveau national variaient toutefois considérablement d'un pays à l'autre. Des améliorations avaient été constatées dans la plupart des pays africains, à l'exception de ceux en situation de conflit ou de post-conflit. Il convenait de prêter attention aux besoins en matière de données créés par les nouvelles initiatives telles que l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), ainsi qu'aux défis et opportunités à venir.

13. Contestant les critiques formulées à l'encontre des initiatives statistiques africaines, il a souligné les progrès considérables accomplis au cours des dernières décennies en termes d'amélioration de la collecte de données et de création de plateformes de diffusion dans un certain nombre de pays africains.

14. Il était nécessaire de se demander si les agences statistiques africaines étaient des entités axées sur l'offre, prisonnières de routines vieilles de plusieurs décennies, ou si elles souhaitaient se transformer en institutions innovantes et axées sur la demande, répondant aux besoins de leurs clients. Pour que cela soit possible, les statisticiens africains devaient s'efforcer de se rallier aux attentes croissantes en matière de transformation de l'Afrique. En fin de compte, la valeur de la contribution des statisticiens à la transformation de l'Afrique serait déterminée par l'efficacité de leurs efforts pour accroître la productivité intérieure, améliorer la compétitivité et réduire la pauvreté et les disparités régionales.

15. En conclusion, l'orateur a souligné que le défi auquel étaient confrontés les statisticiens était de pouvoir être à la hauteur et d'être novateurs dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données. Les décideurs devaient donc s'assurer que les bureaux de statistique bénéficiaient de l'appui suffisant en termes de ressources techniques, financières et humaines. Les statistiques ne devaient pas être reléguées à une simple attraction des ministères pour apaiser les organismes extérieurs comme les donateurs.

#### **2. Situation et difficultés de l'harmonisation de la collecte, de la production et de la diffusion des statistiques économiques en Afrique**

##### **a) Présentation**

16. L'intervenant a donné un bref aperçu des difficultés que les pays africains rencontraient dans la collecte, la production et la diffusion de statistiques économiques, notamment l'utilisation par les pays africains de versions différentes du Système de comptabilité nationale, la classification suivant différentes années de base et la demande croissante de statistiques économiques pour le processus des objectifs de développement durable. Il était nécessaire de renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistique et de tenter de répondre aux besoins de formation, d'assistance technique et d'assistance financière de tous les pays. En conclusion, l'intervenant a brièvement présenté le projet africain sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de

2008, les progrès réalisés et les problèmes et obstacles identifiés lors de la mise en œuvre.

**b) Recommandations**

17. Les participants ont recommandé que:

a) Toutes les institutions travaillant dans le domaine de la statistique, y compris les bureaux nationaux de statistique et les ministères chargés de la planification, soient associées au processus de convergence en vue de l'identification des indicateurs du premier plan décennal d'exécution de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 dans un souci d'économie et d'efficacité dans la présentation de rapports;

b) Les États membres procèdent à une rationalisation de leurs indicateurs nationaux dans la ligne de l'Agenda 2063 et du Programme 2030.

**B. Deuxième séance: Rapport de suivi sur les résolutions adoptées à la neuvième session du Comité des directeurs généraux**

**1. Présentation**

18. L'intervenant a brièvement décrit l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Comité des directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique à sa neuvième session, tenue à Libreville en novembre 2015.

**2. Débats**

19. Au cours des débats qui ont suivi, les participants se sont dits favorables à l'idée d'organiser la réunion conjointe du Comité des directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique et du Comité de statistique séparément du Colloque africain sur le développement de la statistique. Ils ont également souligné qu'il était nécessaire d'examiner toutes les recommandations antérieures et de déterminer l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

**3. Recommandations**

20. Les participants ont recommandé que:

a) Les organisations panafricaines soient invitées à plaider en faveur de la mise en œuvre de la décision ministérielle d'affecter 0,15 % du budget national aux statistiques en appelant leurs États membres respectifs à s'y tenir;

b) Des félicitations soient adressées à la CEA pour la nomination du Directeur du Centre africain de statistique.

**C. Troisième séance: Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique**

**1. Rapports des groupes techniques spécialisés**

**a) Présentations**

**i) Statistiques des migrations**

21. Les participants ont été informés des principales réalisations du groupe de travail sur les statistiques des migrations, à savoir la compilation de statistiques sur les migrations de la main d'œuvre en Afrique et le projet d'harmonisation des concepts et des définitions des données migratoires en Afrique. L'étape suivante consisterait à publier le premier rapport sur les statistiques relatives aux migrations de la main-d'œuvre, à finaliser

l'harmonisation des concepts et des définitions et à lancer la deuxième compilation des données sur les migrations de la main-d'œuvre en Afrique.

**ii) Statistiques du commerce**

22. Les principales activités entreprises par le groupe technique spécialisé sur les statistiques du commerce étaient la collecte de données relatives au commerce extérieur, en utilisant une méthodologie bien structurée, et la formation des communautés économiques régionales et des États membres à l'utilisation du logiciel Eurotrace. L'étape suivante consisterait à finaliser le processus de collecte des données, à publier l'annuaire statistique et à finaliser l'élaboration du module sur les indices des prix du commerce.

**iii) Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité**

23. Le rapport du groupe technique spécialisé a montré que l'Afrique était en tête au niveau mondial pour la compilation de statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité et qu'elle devait tirer parti des réalisations de la phase pilote de ce processus et partager l'expérience du continent au plan international. La phase pilote menée dans dix pays avait démontré l'applicabilité des instruments relatifs à la gouvernance, à la paix et à la sécurité dans un large éventail de contextes nationaux. La prochaine étape consisterait à réviser la méthodologie de façon à prendre en compte l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable, inclure un module gouvernance, paix et sécurité dans les enquêtes et renforcer les capacités des producteurs et des utilisateurs de ces statistiques.

**iv) Statistiques de genre**

24. Dans son rapport sur les statistiques de genre, le groupe technique spécialisé a abordé les questions suivantes: la mise en œuvre du Programme africain de statistiques sur le genre; les conclusions de la réunion du Groupe de travail africain sur les statistiques de genre; l'élaboration du Programme africain sur les statistiques de genre pour la période 2017-2021; le mémorandum d'accord signé entre la Banque africaine de développement et ONU-Femmes; les outils de formation en ligne sur les statistiques de genre; les outils de statistiques de genre nécessaires pour étudier les femmes dans le commerce transfrontalier informel en Afrique; le manuel destiné aux pays en vue d'une évaluation et de l'élaboration de statistiques nationales sur le genre; l'initiative phare d'ONU-Femmes pour que chaque femme et chaque fille comptent; et l'Indicateur africain de développement et des inégalités entre les sexes (IDISA).

**v) Comptabilité nationale**

25. Le groupe technique spécialisé sur la comptabilité nationale a présenté dans son rapport un certain nombre d'activités en cours. Il a précisé que l'objectif du projet africain sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 était d'améliorer la qualité, l'actualité, la cohérence et l'harmonisation des statistiques économiques et des comptes nationaux en Afrique pour appuyer l'élaboration de politiques macroéconomiques rationnelles et la prise de décision à partir de données factuelles. L'un des produits significatifs issus de la réunion annuelle du groupe, tenue en avril 2016, a été la matrice d'offre et de demande d'assistance technique pour la mise en œuvre en Afrique du Système de comptabilité nationale de 2008, conçue pour répondre aux besoins de formation et d'assistance technique des pays et pour assurer une meilleure coordination de la fourniture d'assistance technique. Lors de la réunion du comité directeur continental du projet, les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2016 à Tunis, un plan de mise en œuvre de la deuxième phase du projet avait été élaboré pour l'exécution conjointe du projet par toutes les principales parties prenantes en 2017.

26. En réponse à cette présentation, les participants sont convenus que les documents techniques élaborés sur des questions telles que les tableaux sur

l'utilisation de l'offre, l'utilisation des données administratives et l'intégration du secteur informel dans les comptes nationaux devraient être finalisés et diffusés pour aider les pays à traiter ces questions. Ils ont aussi déterminé qu'il était nécessaire de renforcer les capacités, notamment en termes de formation et d'assistance technique, pour l'adoption et l'application du système de comptabilité environnementale et économique, afin d'appuyer le suivi des objectifs de développement durable. Les participants ont exhorté les pays à finaliser les plans d'action nationaux pour la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 d'ici à avril 2017 et à les envoyer au système central de dépôt de la CEA pour examen et mutualisation des expériences et des meilleures pratiques. Enfin, ils ont encouragé les pays à prendre des mesures de suivi liées à la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux.

**vi) Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines**

27. La présentation consacrée au rapport du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST) a mis en exergue le soutien apporté par le Groupe au volet formation de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Le rapport couvrait les points suivants: la finalisation des composantes d'un programme spécialisé dans les statistiques agricoles; les critères de disponibilité des statisticiens; la nécessité d'améliorer la qualité des données; l'identification et la hiérarchisation des besoins en termes de gestion des ressources humaines dans les systèmes statistiques africains; et la stratégie de renforcement des capacités des centres de formation statistique. En outre, des questions ont été soulevées concernant la manière dont le Groupe pourrait apporter un appui aux centres de formation statistique pour la mise en œuvre des programmes élaborés dans le cadre de la Stratégie mondiale; la stratégie à adopter pour lever des fonds pour la formation statistique en Afrique; et le rôle que le Groupe devrait jouer dans la gouvernance du nouveau centre de formation statistique.

**b) Débats**

28. Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont exprimé leur préoccupation face à la résolution de ne consacrer que 0,15% des budgets nationaux aux statistiques, compte tenu notamment de la nécessité d'accroître considérablement les ressources pour procéder aux recensements de la population et des logements. Il a été expliqué que la décision ne pouvait être modifiée, puisqu'elle avait déjà été approuvée par les ministres des finances et de la planification et qu'elle serait soumise aux chefs d'État et de gouvernement pour adoption en janvier 2017.

29. L'attention des participants a également été appelée sur la nécessité de donner la priorité aux statistiques et de les aligner sur les plans de développement nationaux afin d'obtenir un financement adéquat.

**2. Projet de révision de la Stratégie pour l'harmonisation de la statistique en Afrique**

**a) Présentation**

30. La présentation du projet de révision de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique a donné un bref aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie existante et de ses limites, notamment une sensibilisation limitée, l'absence de suivi et d'évaluation et un faible engagement politique. La présentation décrivait également la structure de gouvernance de la version révisée proposée.

**b) Débats**

31. Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont attiré l'attention sur la nécessité d'assurer l'indépendance professionnelle et la transparence. Ils se sont également dits préoccupés par le fait que le document était en cours de révision par des experts qui avaient travaillé sur la première version de la

Stratégie, ce qui constituait un conflit d'intérêts manifeste. En outre, ils ont souligné la nécessité d'élargir l'équipe travaillant sur la version révisée afin de bénéficier de davantage d'expérience et d'expertise technique et ils ont recommandé que les chefs des bureaux nationaux de statistique et des experts du domaine soient également inclus. Les participants ont convenu que la version révisée de la Stratégie devrait fournir une stratégie de communication claire, qui contribuerait à sensibiliser les États membres.

**c) Recommandations**

32. Les participants ont recommandé que:

a) Les partenaires soient invités à dispenser une formation et à fournir un appui technique aux États membres à propos du Système de comptabilité nationale de 2008 et à contribuer à la mobilisation de ressources financières en appui aux statistiques économiques et pour renforcer la coordination de leurs activités;

b) La CEA et les organisations partenaires soient appelées à continuer de mettre l'accent sur le développement des ressources humaines nécessaires à la viabilité du système de production de statistiques agricoles de qualité;

c) Les organisations panafricaines soient encouragées à prendre des mesures pour faire en sorte que les instituts de formation bénéficient d'initiatives et d'activités de renforcement des capacités;

d) La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la Banque africaine de développement et la CEA, crée un groupe d'experts représentatif de toutes les régions africaines, comprenant les deux consultants déjà impliqués, dans le but de travailler avec les directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique à l'élaboration d'une stratégie révisée qui réponde aux aspirations africaines et couvre les préoccupations couvertes par l'Agenda 2063 et le Programme 2030, ainsi que des questions comme la révolution des données, les mégadonnées et d'autres questions émergentes découlant de son mandat. Cette stratégie devrait être validée par les directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique avant d'être soumise aux ministres.

**D. Quatrième séance: Questions actuelles et nouvelles ou émergentes**

**1. Rapport sur les données et statistiques de l'urbanisation**

**a) Présentation**

33. Le rapport sur les données et statistiques de l'urbanisation contenait une analyse des conclusions de l'évaluation des données et statistiques de l'urbanisation en Afrique, initialement effectuée pour mieux comprendre les différents indicateurs d'urbanisation produits ces dernières années par les pays africains. Le rapport évaluait ensuite la qualité de ces indicateurs et identifiait les lacunes dans des indicateurs qui n'étaient pas encore produits mais souhaitables, en particulier pour la mise en œuvre de l'objectif 11 des objectifs de développement durable. Il étudiait également dans quelle mesure les indicateurs produits en Afrique pouvaient permettre de suivre les progrès accomplis dans l'intégration des statistiques urbaines dans la planification globale du développement national et faisait le bilan de l'expérience de l'Afrique s'agissant de la production d'indicateurs pertinents pour les recensements de population de 2020.

34. En outre, le rapport décrivait la stratégie relative à un programme africain sur les données et statistiques de l'urbanisation afin de produire des informations complètes, comparables et fiables pour des politiques et des stratégies de promotion des villes et des établissements humains durables,



fondées sur des données probantes. La stratégie visait à renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux à collecter, compiler et analyser des statistiques urbaines au moyen d'une approche régionale coordonnée.

35. Enfin, le rapport notait que le besoin de statistiques sur le développement urbain en Afrique découlait de différents plans, stratégies et visions de développement nationaux, notamment l'Agenda 2063, le Programme 2030 et la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat-III).

**b) Recommandations**

36. Les participants ont recommandé que:

a) La proposition relative à l'établissement du Programme africain sur les données et les statistiques de l'urbanisation, fondée sur le rapport d'évaluation sur les données et les statistiques de l'urbanisation en Afrique, soit approuvée;

b) La définition du concept d'urbanisation soit harmonisée et adaptée au contexte des pays africains.

**2. Rapport sur le développement de la statistique en Afrique**

**a) Présentation**

37. Le rapport couvrait certains domaines prioritaires pour le développement de la statistique en Afrique, soulignant les progrès accomplis dans les activités statistiques menées par la CEA avec le soutien des partenaires. Il citait également les principales contraintes empêchant les progrès dans certains domaines.

**b) Recommandations**

38. Les participants ont recommandé que:

a) Le rapport soit approuvé;

b) Les points suivants soient examinés plus avant:

i) Des capacités nationales devraient être créées pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement de la statistique dans le cadre des programmes nationaux et internationaux de développement durable;

ii) Des capacités devraient être créées pour la mise en œuvre des activités en cours relatives au Système de comptabilité nationale de 2008, aux statistiques de genre, à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil, et aux systèmes d'information géographique;

iii) Les pays africains devraient participer effectivement à la série des recensements de la population et des logements de 2020.

**3. Rapport sur l'indice africain de développement statistique**

**a) Présentation**

39. Le rapport présentait brièvement la structure, les forces et les faiblesses de l'indice africain de développement statistique existant et les composantes de l'indice qui devraient être revues, notamment le suivi et l'évaluation du développement de la statistique en Afrique. Le rapport comparait également l'indice à d'autres indicateurs des capacités statistiques à trois niveaux: sélection des variables, collecte des données et méthodologie de calcul.

**b) Recommandations**

40. Les participants ont recommandé que:

a) La méthodologie exposée dans le rapport soit approuvée;

b) Les organisations panafricaines et les pays mettent en place des mécanismes institutionnels au niveau continental pour appuyer la mise en œuvre de l'indice mis au point par la CEA;

c) La CEA élabore des modalités de collecte périodique de données pour le calcul de l'indice.

**4. Rapport sur l'utilisation des technologies mobiles en Afrique**

**a) Présentation**

41. Le rapport exposait les grandes lignes du projet de la CEA sur l'utilisation des technologies mobiles pour recueillir des données. Les principaux objectifs du projet pilote étaient de renforcer la capacité des pays à collecter des données au moyen de technologies mobiles; de tester l'auto-énumération à l'aide de dispositifs mobiles; de déterminer la pertinence de ces données pour la production de statistiques; et de renforcer les relations de travail entre les bureaux nationaux de statistique et les instituts nationaux de formation et de recherche.

42. Les activités entreprises par le projet ont inclus une réunion de groupe d'experts, des sessions de formation, des missions dans les pays, des ateliers nationaux, la modernisation des installations, la collecte de données sur le terrain, la tenue d'une conférence régionale et une évaluation à mi-parcours. Le rapport recommandait également aux États membres d'avoir recours aux technologies mobiles dans les processus statistiques et demandait aux gouvernements d'allouer des ressources budgétaires au développement de l'utilisation des technologies mobiles dans les processus statistiques.

**b) Recommandations**

43. Les participants ont recommandé que:

a) Les pays africains soient invités à allouer les ressources nécessaires à l'utilisation des technologies mobiles et à mettre en place un mécanisme de partage des coûts au niveau continental;

b) Les pays soient encouragés à accorder la priorité à la coopération Sud-Sud pour le renforcement des capacités de collecte de données à l'aide de dispositifs mobiles.

**5. Rapport sur le Programme africain pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil**

**a) Présentation**

44. Le rapport faisait brièvement l'historique du Programme africain pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil. Il résumait les principales réalisations et les progrès accomplis dans ce domaine, notamment l'institutionnalisation de la Conférence des ministres africains chargés de l'état civil, la formation du groupe de base régional, l'amélioration de la collaboration entre les principales parties prenantes, les activités de renforcement des capacités, l'évaluation complète de ces systèmes et l'élaboration de plans d'amélioration stratégiques. Le rapport soulignait également certains défis associés, notamment le financement du programme.

45. Enfin, le rapport proposait des sujets de discussion comme l'organisation de la quatrième session de la Conférence des ministres africains chargés de

l'état civil, la mobilisation des ressources pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, et le contrôle et l'évaluation des systèmes.

**b) Débats**

46. Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont souligné que les conclusions des rapports d'examen par les pairs devraient être diffusées à toutes les parties prenantes. Ils ont félicité la CEA d'avoir réorganisé les activités relatives à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil et ont proposé que les progrès accomplis et des suggestions pour l'avenir soient soumis à la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement civil. Enfin, ils ont souligné qu'il était nécessaire de renforcer les capacités de secrétariat consacrées à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil au Centre africain pour la statistique.

**c) Recommandation**

47. Les participants ont recommandé que les organisations et partenaires panafricains soient invités à apporter un soutien renforcé au Programme africain pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, en particulier pour la formation d'experts.

**6. Rapport sur les recensements de la population et des logements de 2020 en Afrique**

**a) Présentation**

48. Le rapport donnait un bref aperçu des préparatifs du programme de recensement mondial de la population et des logements de 2020 et de la révision de l'additif africain aux principes et recommandations relatifs à ces recensements. Il examinait également les activités de recensement de 2020 en Afrique et décrivait les périodes de recensement prévues par année et par pays. Il examinait ensuite le programme de la série de recensements africains de la population et des logements de 2020 (pour la décennie 2015-2024) et le plan de travail pour 2016-2020. En outre, le rapport proposait des points à examiner lors de la réunion, notamment les activités de recensement de 2020 en Afrique et les objectifs de développement durable, la création d'un comité régional de coordination des recensements et la mise en place d'un centre régional d'excellence.

**b) Recommandations**

49. Les participants ont recommandé que:

a) Tous les pays africains soient invités à participer à la série de recensements de la population et des logements de 2020;

b) Le Fonds des Nations Unies pour la population soit invité à accroître son appui à la série des recensements de la population et des logements de 2020;

c) Les pays soient encouragés à utiliser plus largement les technologies mobiles dans le cadre des recensements de la population et des logements de 2020;

d) Les organisations panafricaines soient encouragées à aider les pays fragiles à procéder à un recensement de la population et des logements avant 2020.

## **E. Cinquième séance: Rapports des manifestations parallèles**

### **1. Forum sur le développement de la statistique en Afrique (FASDEV)**

50. La septième édition du Forum pour le développement de la statistique de l'Afrique s'est tenue lundi 28 novembre 2016, avec la participation de représentants des pays africains, de l'Union africaine, d'organismes bilatéraux et internationaux, du Secrétariat de l'ONU, des institutions spécialisées des Nations Unies et de centres et organisations régionaux et sous-régionaux.

51. Les participants ont débattu de diverses questions relatives au développement de la statistique en Afrique. Il s'agissait notamment des programmes de renforcement des capacités statistiques des institutions panafricaine, des organisations internationales et des partenaires bilatéraux; de la coordination entre toutes les institutions s'occupant de renforcement des capacités statistiques; du rôle de l'Institut africain de statistique dans le système statistique du continent; et de la coopération Sud-Sud dans le domaine du renforcement des capacités statistiques.

52. Les participants se sont félicités de l'engagement pris par la CEA de renforcer les capacités statistiques des États membres de la CEA, des communautés économiques régionales et des institutions panafricaines dans les domaines de l'élaboration de politiques, de la recherche et de la diffusion des connaissances. Ils ont exhorté les institutions panafricaines à améliorer leur coordination des activités de renforcement des capacités statistiques sur le continent, sous la direction des pays et en donnant la priorité à la coopération Sud-Sud. Enfin, ils ont demandé à la CEA, en collaboration étroite avec la Banque africaine de développement, le secrétariat du Partenariat statistique pour le développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21) et la Banque mondiale, d'organiser la prochaine édition du Forum en 2017.

### **2. Partage des données**

53. Une présentation a été consacrée au partage des données dans le cadre de l'Annuaire statistique africain, lundi 28 novembre 2016. Elle décrivait les initiatives de partage de données auxquelles participaient la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la CEA, notamment la semaine du partage des connaissances organisée du 13 au 17 juin 2016 à Addis-Abeba, dont le but était de tirer des enseignements des processus de production statistique dans les trois institutions. L'exercice avait permis à tous les participants d'envisager des moyens d'éviter les doubles emplois dans les efforts de collecte de données en capitalisant sur les capacités et expériences respectives de chaque institution. Cette initiative aurait pour effet de réduire non seulement le coût de la collecte des données, mais aussi la charge liée à l'établissement de rapports, qui pesaient lourdement sur les bureaux nationaux de statistique. Le but ultime de l'initiative était d'établir un référentiel de données unique au niveau continental, à la disposition des organisations ayant besoin d'accéder à des données sur l'Afrique.

54. Les participants à la manifestation ont demandé au Comité des directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique et au Comité de statistique de délibérer sur les questions ci-après:

a) Permettre l'accès à toutes les données fournies au Fonds monétaire international (FMI), y compris les données privées détenues par les trois institutions;

b) La mise en place de mécanismes uniques de partage des données dans les systèmes statistiques nationaux, afin d'éviter tout double emploi des partenaires de développement et de réduire le fardeau de réponse;

c) Le soutien à la mise en place d'un portail de données ouvert de partage des données pour l'Annuaire statistique africain;

d) L'appui à l'utilisation du système d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour les futures activités de partage de données.

### **3. Initiative Solution Exchange pour la communauté statistique africaine**

55. Lors de la présentation sur l'initiative Solution Exchange pour la communauté statistique africaine, lundi 28 novembre 2016, les participants ont été informés que la communauté, lancée en août 2015, était une plate-forme de partage des connaissances mise en place par le Centre africain pour la statistique à l'intention des professionnels africains de la statistique, entre autres, fournissant des informations statistiques pour la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation efficaces des efforts de développement nationaux et interrégionaux du continent. La communauté comptait plus de 500 membres qui mutualisaient l'expérience de 50 pays sur divers aspects des activités statistiques.

56. La présentation a montré comment Solution Exchange suivait les six indicateurs de performance suivants: croissance communautaire, dynamisme communautaire, équilibre organisationnel et régional, nombre de réponses consolidées, temps de réponse et satisfaction des utilisateurs. Ces indicateurs étaient mesurés par rapport aux objectifs fixés par le Groupe consultatif. Le bilan sur cinq trimestres (jusqu'à septembre 2016) avait donné l'impression que ce service répondait au besoin d'une plate-forme de partage des connaissances et montrait également que les performances devaient encore être améliorées. Le Centre africain pour la statistique et le Groupe consultatif s'efforceraient d'améliorer les niveaux de participation, de promouvoir l'égalité des sexes et l'équilibre régional des membres et d'assurer la viabilité financière et, par extension, la durabilité de cet important outil.

### **4. Stratégie d'intégration des données géospatiales et statistiques**

57. La stratégie proposée pour l'intégration des données géospatiales et statistiques a fait l'objet d'une présentation lundi 28 novembre 2016. Un nombre important de participants, y compris des représentants de dix pays africains, y ont assisté, ainsi que des observateurs d'organisations internationales, notamment la Commission de l'Union africaine, la CEA, le secrétariat du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, des universités, des organisations sectorielles et le secteur privé. La présentation a exposé les grands principes de l'intégration de l'information géospatiale et de l'information statistique en Afrique, issus du cadre géospatial statistique mondial mis au point au niveau international. Il a été expliqué que, pour que ces informations soient intégrées, un changement de paradigme était nécessaire dans la façon dont l'information était produite et utilisée: des informations statistiques fondamentales, faisant autorité, mises à jour et ayant une composante spatiale devaient être constamment disponibles et accessibles pour une prise de décision éclairée aux niveaux local, national, régional et mondial.

58. Les participants ont en outre pris connaissance de l'infrastructure nationale d'information sur le développement proposée, un nouveau prototype d'infrastructure d'information conçu pour garantir que les produits et les ressources d'information utilisés dans l'élaboration des politiques et le développement durable étaient appropriés.

59. Après la présentation et les débats qui ont suivi, les participants ont recommandé que les bureaux et les systèmes statistiques nationaux et les organismes nationaux de cartographie soient encouragés à poursuivre l'intégration de l'information géospatiale et statistique et à améliorer la coordination institutionnelle entre les deux domaines dans le contexte de l'Agenda 2063, du Programme 2030 et de la série de recensements de 2020.

## **F. Sixième séance: Échange de vues sur les activités statistiques: coordination et partenariats**

### **1. Présentations**

#### **a) Colloque africain pour le développement de la statistique**

60. Le présentateur a donné un bref aperçu historique du Colloque africain pour le développement de la statistique, résumant les principales conclusions résultats de la douzième session qui s'était tenue du 2 au 4 novembre 2016 sur le thème du renforcement des statistiques économiques de base pour l'établissement des comptes nationaux. Les participants ont été informés que le Colloque continuerait de se focaliser sur les statistiques économiques et les comptes nationaux à sa prochaine session et jusqu'en 2020. Ils ont été invités à approuver les résolutions adoptées par le Colloque à sa douzième session et à donner des orientations en vue de leur mise en œuvre. Par ailleurs, le Colloque était en train d'élaborer un plan d'action national quinquennal visant à renforcer les statistiques économiques de base pour la compilation des comptes nationaux, qui devrait être finalisé d'ici à janvier 2017 et il comptait soumettre le plan d'action national au système central de dépôt de la CEA pour examen et pour bénéficier du partage des expériences et des bonnes pratiques.

#### **b) Quarante-huitième session de la Commission de statistique de l'ONU**

61. Une présentation a été consacrée à la quarante-huitième session de la Commission de statistique de l'ONU, qui devait se tenir à New York du 7 au 10 mars 2017. Les participants ont été informés que les documents de la session seraient disponibles sur le site Web de la Division de la statistique de l'ONU. Les États membres ont été invités à exprimer leurs vues, à donner des indications sur la manière dont l'Afrique pourrait contribuer aux travaux de la Commission et à indiquer les points de l'ordre du jour dont ils souhaiteraient éventuellement animer les débats. S'agissant de la désignation de représentants africains au Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités et au Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs des objectifs de développement durable, il a été décidé que les mêmes représentants déjà nommés resteraient encore deux ans à leur poste.

### **2. Recommandation**

62. À la suite de ces présentations, les participants ont recommandé que tous les partenaires soient appelés à continuer d'apporter leur appui au développement de la statistique en Afrique.

## **G. Septième séance: Questions statutaires**

### **1. Présentation du programme statistique de la CEA pour l'exercice biennal 2018-2019**

63. Le représentant de la CEA a fait une présentation des activités statistiques prévues pour la période 2018-2019. Ces activités porteraient sur des domaines tels que le développement de la statistique, la géo-information, les comptes nationaux, les statistiques démographiques et sociales, la préparation de bases de données et de publications et la technologie des données. La présentation a également porté sur le plan d'action pour un programme africain de transformation des statistiques officielles. Les participants ont appris qu'au cours de l'exercice biennal 2018-2019, le Centre africain pour la statistique continuerait d'axer ses efforts sur l'amélioration de la production, de la diffusion et de l'utilisation de données et de statistiques de qualité en Afrique pour la formulation de politiques fondées sur des données probantes. Une attention particulière serait également accordée aux besoins en données et en

statistiques pour la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

64. Une attention particulière serait ainsi accordée aux domaines suivants: les travaux méthodologiques, tels que la production de manuels et de lignes directrices; la mise en œuvre de projets sur le terrain; la formation; la diffusion de l'information et des meilleures pratiques; les initiatives concernant les données ouvertes; et la fourniture d'une assistance technique. Le Programme 2030 avait introduit un nouveau paradigme de développement qui mettait l'accent sur l'inclusivité - que personne ne soit laissé pour compte. Pour répondre à cette aspiration, les statistiques devaient être ventilées par sexe, par situation géographique, par revenu et en fonction d'autres dimensions sociales et économiques. En outre, les statistiques devraient être combinées avec des données provenant d'autres sources et mises à la disposition d'un public plus large. Le représentant a expliqué que les travaux de la CEA incluraient donc une campagne de plaidoyer ciblée sur les questions institutionnelles, notamment sur la manière d'aligner les stratégies relatives aux statistiques sur les plans de développement nationaux. En bref, la nécessité de relever de nouveaux défis en termes de données et d'exploiter de nouvelles opportunités exigeait une révolution des données.

## **2. Recommandations**

65. Les participants ont recommandé que:

a) La Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la CEA soient invitées à améliorer leurs mécanismes de coordination;

b) La Banque africaine de développement fournisse des orientations claires sur la mise en œuvre de son programme statistique, y compris les processus administratifs connexes;

c) Le programme de travail statistique de la CEA pour l'exercice biennal 2018-2019 et les cinq domaines thématiques du programme de transformation de l'Afrique soient approuvés;

d) Davantage de soutien soit demandé à la Banque africaine de développement, à la Commission de l'Union africaine et à la CEA pour la formation statistique par le biais du parrainage d'études et de l'assistance à l'organisation des examens d'entrée et que les capacités des ressources humaines soit renforcées dans ce domaine;

e) La Commission de l'Union africaine soit encouragée à inviter un représentant du Comité des directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique aux réunions ministérielles, afin de renforcer les efforts de plaidoyer de ces réunions;

f) La Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la CEA soient invitées à aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques.

## **VII. Clôture de la session conjointe**

66. À la fin de la session conjointe, les participants ont décidé que le Soudan accueillerait la session de 2017 du Comité des directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique et que la Zambie accueillerait la troisième session conjointe du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique et du Comité de statistique en 2018.

67. Le Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine, s'exprimant au nom des trois institutions panafricaines, a sincèrement remercié le Gouvernement et le peuple de la Côte d'Ivoire, Eurostat, PARIS21, la

Division de statistique de l'ONU et tous les autres partenaires pour leur appui continu au développement de la statistique sur le continent.

68. Le représentant de la Côte d'Ivoire a ensuite fait une déclaration finale et s'est dit satisfait de la manière générale dont la session s'était déroulée et de ses conclusions. Il a souligné la qualité et l'importance des sujets abordés et a demandé à tous les participants de continuer à œuvrer au développement de la statistique sur le continent. En conclusion, il a remercié tous les partenaires de leur contribution à cet égard.

69. Après ces observations finales, prenant la parole en tant que Président, le représentant de la Côte d'Ivoire a déclaré la session conjointe close.